

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

DOSSIER DE PRESSE
8 NOVEMBRE 2018

2019

DÉPENSER MOINS en fonctionnement
pour INVESTIR PLUS sur le territoire Ouest

Ce lundi 12 novembre 2018, les élus du TCO vont débattre sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération pour l'année 2019.

Ce document qui présente les grandes orientations du TCO en matière de stratégie budgétaire et de priorités d'intervention, a fait l'objet d'une concertation étroite avec les vice-présidents délégués et les membres des commissions spécialisées qui ont ainsi pu apporter leur contribution.

En résumé, le TCO poursuit une démarche de gestion vertueuse de ses finances en veillant à dépenser moins en fonctionnement pour donner la priorité à l'investissement. Dans ce cadre, il sera ainsi possible de porter notre **capacité d'investissement de 20 M€ en 2018 à 25 M€ en 2019 (près de 37 M€ avec la GEMAPI).**

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE EFFICACE

Depuis fin 2016, le TCO s'est attaché à tout mettre en œuvre pour retrouver une situation financière saine et depuis 2018, la collectivité s'est engagée dans une stratégie de gestion vertueuse et offensive.

Ainsi, dès 2016, nous avons su anticiper, avec la **mise en place d'un plan d'économie**, la démarche nationale engagée par l'Etat pour encadrer les dépenses de fonctionnement des collectivités locales (contrat signé entre l'Etat et le TCO en juin 2018). Cette disposition de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 nous conforte dans **notre engagement de préserver nos équilibres financiers sur le long terme** avec une amélioration constante de nos ratios financiers.

Désormais, nous œuvrons pour faire progresser notre niveau d'investissement tout en stabilisant notre endettement.

Cette stratégie financière passera nécessairement par donner la **priorité aux opérations bénéficiant de subventions** externes, mais également par la poursuite des **efforts de gestion afin de conforter le niveau d'épargne**. Les **économies réalisables sur nos charges de fonctionnement**, notamment celles à caractère général et la masse salariale feront l'objet d'une analyse pointue afin de respecter le taux d'évolution plafond fixé à (+) 1,5%/an sur la période 2018/2020.

Parallèlement à cet effort, **l'amélioration des services de transports et d'environnement**, tout comme les actions tendant à l'épanouissement humain seront priorisées.

Le contrôle de nos satellites sera renforcé avec un rapport synthétique annuel sur leur situation financière et la réalisation d'audits externes autant que de besoin. Il s'agira également de **conforter nos ressources, sans évolution de la fiscalité sur les ménages**.

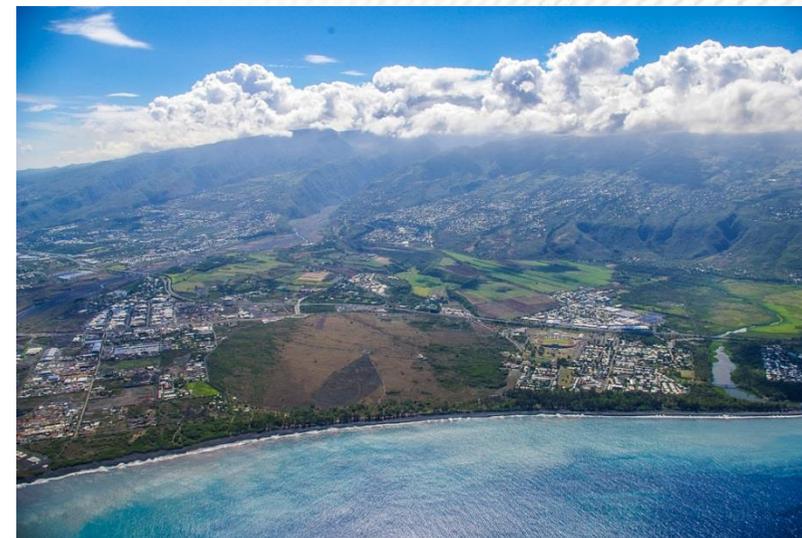
La gestion communautaire sera, en outre, guidée en 2019 par des objectifs d'efficacité et de performance dans le cadre du chantier d'**évaluation de nos politiques publiques et missions transversales** engagé fin 2017.

L'ÉCOCITÉ

L'Ecocité, ville innovante, verte, mobile et connectée, vitrine de cette ambition pour l'Ouest et La Réunion connaît une étape déterminante avec la mise en place dès novembre 2018, d'un **groupement d'intérêt public (GIP)** réunissant l'Etat, le TCO, la Région, le Département et les trois communes directement concernées par le projet.

Le TCO est allé aussi loin que possible dans le financement, la maîtrise du foncier de l'Ecocité et dans la définition du projet phare de La Réunion pour les années à venir. Le succès du projet passe aujourd'hui par un pilotage partagé au plus haut niveau, garant de la cohérence et de l'efficacité de la démarche, le groupement d'intérêt public.

► L'Ecocité entre dans sa phase opérationnelle avec la livraison du Cœur de Ville de La Possession, l'étude de la première tranche de Cambaie et la maîtrise du foncier.



LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le TCO a été choisi en 2018 parmi 20 collectivités au niveau national.

La validation, avant la fin de cette année, du contrat de transition écologique (CTE) du TCO par l'Etat est une **reconnaissance de l'anticipation de notre territoire en matière d'innovation**. Outil opérationnel « facilitateur » de l'action publique autour de projets de transition durable, le CTE permettra la transformation du territoire en un véritable laboratoire d'expérimentation et d'innovation.

► Plus de 40 projets potentiellement éligibles au CTE, dans le public ou le privé, ont été recensés dont les projets majeurs, tels que VETSSE dans le domaine de l'eau, les terres fertiles, le pôle d'aménagement et de construction durable.

Le TCO devient ainsi de plus en plus un territoire hautement stratégique pour La Réunion.



ZOOM SUR...

RENDRE PLUS ATTRACTIVE ET PERFORMANTE L'OFFRE DE TRANSPORTS

Le **transport collectif** reste un **enjeu majeur pour le territoire Ouest**. L'objectif pour 2019 est d'améliorer les services rendus aux usagers et de poursuivre les efforts d'investissements dans les infrastructures et les différentes composantes du transport public. Ainsi, un programme de modernisation du réseau sera mis en œuvre avec notamment de nouveaux services proposés aux usagers :

- ▶ Plan d'investissement direct de 13,4 M€ pour renouveler le parc de 100 bus du réseau Kar Ouest à partir de 2019 (avec un nouvel habillage);
- ▶ Poursuite de la refonte du réseau ;
- ▶ Application mobile (information, calcul d'itinéraire), système de billettique moderne, titres de transport sur smartphone, etc.



L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Au-delà des actions entreprises pour le **maintien de la salubrité publique**, la lutte contre les nuisances environnementales se focalisera également sur la problématique de l'**errance animale**.

- ▶ Mise en service de l'extension de l'actuelle fourrière animale ;
- ▶ Finalisation des démarches préalables en vue de la construction d'un centre animalier à l'Eperon, en concertation avec les associations de protection animale. Livraison prévue en 2020.



GEMAPI

Assurer la défense contre les inondations et la submersion marine

- ▶ Réalisation des travaux d'adaptation des ouvrages du **PAPI Rivière des galets** (fin de la tranche 1) et la poursuite de travaux des ouvrages du **PAPI Hermitage/Saline-les-Bains**.



4800 habitants et 1600 bâtis hors d'eau

ZOOM SUR...

LES PORTS DE PLAISANCE

Assurer une mise à niveau des ports de plaisance en améliorant la qualité et le niveau de service rendu aux usagers, les infrastructures et les équipements.

▶ **Remise aux normes des ports**

- Saint-Leu : désensablement du port, systèmes d'amarrage, requalification du gabarit du chenal d'accès au port, construction du bâtiment de la capitainerie ;
- La Pointe des Galets : renouvellement complet du réseau d'eau, remplacement de pontons flottants vétustes et dangereux, consolidation des pieux et du brise-houle, bornes électriques, lieux de stockage fermés, déploiement de la wi-fi et de la vidéo-protection
- Saint-Gilles : travaux d'urgence et travaux de consolidation et de requalification du port ;

▶ **Installation d'une gare maritime** pour une liaison Ferry Réunion-Maurice.



LE VILLAGE NUMÉRIQUE

Initier une stratégie de développement numérique

- ▶ Mise en place d'espaces de médiation numérique avec le village numérique axé sur la pré-incubation de projets (Ansellia).

LÉKOL CÉLIMÈNE

Développer et diversifier l'enseignement artistique

- ▶ L'accueil des premiers cours d'enseignement artistique à Lékol Célimène de Plateau Caillou (ouverture prévue en août 2019).

ZOOM SUR...

L'INSERTION ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : LEVIER DE CREATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE

Compte tenu du taux de chômage important sur le territoire, le TCO participe de façon volontariste aux dispositifs en faveur de l'accès à l'emploi et à la création d'activités.

Le dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) s'inscrit dans le cadre du protocole signé entre l'Etat et le TCO pour la période de 2015 à 2020 et s'articule principalement autour de trois interventions :

- ▶ **L'accompagnement des publics très éloignés de l'emploi** par le biais d'un marché établi sur la période 2018-2020 ;
- ▶ **La mise en oeuvre d'actions d'insertion** tels que l'intensification du développement de la clause sociale d'insertion dans la commande publique et le soutien aux Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) ;
- ▶ L'intervention du TCO dans le **soutien et le développement économique des structures** du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



ZOOM SUR LE PPI 2018-2020

(hors foncier Cambaie)

En M€	Reste à réaliser	2 018	2 019	2 020	Total 2018-20	Coûts au-delà de 2020	Recette globale attendue
Écocité Etudes / foncier	5,8	4,3	1,1	0,3	5,8	-	0,7
ZA	14,4	5,0	4,5	3,7	13,2	1,2	4,7
Tourisme	9,4	0,4	1,6	1,2	3,2	6,3	4,8
Ports	27,9	0,5	1,6	3,4	5,4	22,5	-
Culture	4,3	2,5	1,7	0,0	4,3	-	2,8
Habitat	15,8	2,5	1,4	0,8	4,8	11,1	1,2
Développement durable	25,1	2,2	4,0	4,9	11,0	14,1	2,0
Mobilité	31,8	5,2	7,5	10,4	23,1	8,7	7,5
Autres patrimoines	1,6	1,0	0,3	0,3	1,6	-	-
Autres (Structure, numérique)	2,6	0,9	1,1	0,6	2,6	-	0,1
TOTAL OPÉRATIONS (hors GEMAPI)	138,8	24,5	24,9	25,6	75,1	63,7	23,6
GEMAPI	109,3	9,3	12,0	8,0	29,3	80,0	47,9
TOTAL OPÉRATIONS + GEMAPI	248,1	33,8	36,9	33,6	104,3	143,7	71,5



Contact Presse
Hélène Cheynet
0692 23 59 89

